

## **Pièce Jointe n°5**

### Capacités techniques et financières

*(7° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement)*

<b>ETS FRIEDMANN</b>	<b>DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT</b> <i>PJ n°5 – Capacités techniques et financières</i>	<b>Commune de Sainte-Cécile-les-Vignes (84)</b>
----------------------	---	---

## 1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les principales données administratives de l'exploitant du site figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Raison sociale :</b>	<b>ETABLISSEMENTS FRIEDMANN</b>
<b>Forme juridique :</b>	Société par actions simplifiée (SAS)
<b>Capital :</b>	178 525 euros
<b>Adresse du site et pour toute correspondance :</b>	ZAC de Florette 84 290 SAINTE-CECILE-LES-VIGNES
<b>Nom et qualité du signataire du dossier :</b>	Jean-Baptiste BIRON
<b>Téléphone :</b>	06.72.00.55.66
<b>N° registre du commerce :</b>	304 317 431 RCS CARPENTRAS
<b>Code APE :</b>	4634Z – Commerce de gros de boissons
<b>SIRET :</b>	304 317 431 00035

## 2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Les Etablissements FRIEDMANN exercent une activité de négociant de vins en vrac, au sein de la ZAC de Florette, sur la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes, dans le département du Vaucluse (84).

Le terrain a été acheté en 1993, les premières cuves ont été installées en 1994. Les bureaux et le hangar ont été construits en 2006 et l'agrandissement des bureaux en 2015.

Ces constructions et aménagements ont fait l'objet de permis de construire :

- permis de construire n°93 G 0038, prévoyant la mise en place de trois cuves en inox ;
- permis de construire n°94 G 0016, prévoyant la mise en place de quatorze cuves en inox ;
- permis de construire n°PC8410605G0041, prévoyant la construction du bâtiment.

L'activité de l'établissement a été précisée dans les demandes de permis de construire.

La société commercialise au maximum 250 000 hl de vin en vrac par an.

<b>ETS FRIEDMANN</b>	<b>DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT</b> <i>PJ n°5 – Capacités techniques et financières</i>	Commune de <b>Sainte-Cécile-les-Vignes (84)</b>
----------------------	---	--

### 3. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

#### CAPACITES TECHNIQUES

La société exerce le métier de négoce de vins en vrac depuis plus de 50 ans.

Le personnel le moins ancien a 4 ans d'ancienneté. Le métier est donc bien connu et maîtrisé.

Les diplômés du personnel travaillant dans le chai sont :

NOM	PRENOM	DIPLOME OBTENU
MONTALBAN	Christophe	Maîtrise de sciences de gestion
MOREL	Sophie	Ingénieur de l'ISARA à Lyon. Spécialité viti-vini
TRAMIER	Jean-Claude	CAP viticulture-œnologie

Pour garantir le respect des prescriptions réglementaires, les Etablissements FRIEDMANN mettront en place un système de management de l'environnement, qui répond aux exigences suivantes :

- définition d'une politique environnementale dans laquelle la société s'engage à respecter les exigences légales et autres,
- un correspondant environnement est désigné sur le site, il assure entre autres la veille réglementaire, le suivi des plans d'actions et la réalisation des contrôles réglementaires,
- des audits de conformité réglementaire seront réalisés périodiquement pour s'assurer du respect des exigences en vigueur.

#### CAPACITES FINANCIERES

Les chiffres d'affaires des ETS FRIEDMANN des trois dernières années sont :

Exercice	CA	Résultat
2017	29.820 KE	(- 1.090 KE)
2018	38.644 KE	1.125 KE
2019	39.934 KE	392 KE

Les capacités financières de l'entreprise sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène.

L'attestation de capacité financière de la société, émise par le cabinet d'expertise comptable, est jointe en **Annexe 1** de la présente pièce jointe.

Les Etablissements FRIEDMANN ont souscrit à différentes polices d'assurances pour le site de Sainte-Cécile-les-Vignes (pour exemple : Responsabilité civile ; Dommages incendie, foudre, risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives ; Risques naturels ; Transports des produits commercialisés...).

<b>ETS FRIEDMANN</b>	<b>DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT</b> <i>PJ n°5 – Capacités techniques et financières</i>	<b>Commune de Sainte-Cécile-les-Vignes (84)</b>
----------------------	---	---

#### **GARANTIES FINANCIERES**

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, les installations soumises à la constitution de garanties financières sont :

- 1° Les installations de stockage des déchets ;
- 2° Les carrières ;
- 3° Les installations figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 (installations SEVESO Seuil Haut) ;
- 4° Les sites de stockage géologique de dioxyde de carbone ;
- 5° Les installations soumises à autorisation et les installations de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumises à enregistrement, visés par l'arrêté du 31 mai 2012.

L'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas aux installations mentionnées au 5° lorsque le montant de ces garanties financières, établi en application de l'arrêté mentionné au 5° du IV de l'article R. 516-2, est inférieur à 100 000 €.

L'activité du site n'est pas visée par l'article L. 516-1 du Code de l'Environnement.

**Les Etablissements FRIEDMANN ne sont pas soumis à l'obligation de constituer des garanties financières.**

**Pièce jointe n°5 – Annexe 1**

Attestation de capacité financière

**Jean-Jacques FAURÉ**

Expert Comptable  
Maître en Droit

**Régine GUERRI**

Expert Comptable

**Gabin AUBAGNAC**

Expert Comptable

**Annie LOTRIAN**

Expert Comptable

**Rémy DARUT**

Expert Comptable

**Jean-Emmanuel FRESSON**

Expert Comptable

**Rachel AUBAGNAC**

Expert Comptable

**Sophie FAURÉ**

Expert Comptable

**Sébastien FRANCOIS**

Directeur de Cabinet

**ETS FRIEDMANN**  
**ZAC de Florette**

**84290 SAINTE-CECILE LES VIGNES**

Béziers, le 02 Juillet 2021

N/REF. : JJF/ISR

Monsieur,

Vous m'avez interrogé en qualité d'expert-comptable, pour répondre aux précisions demandées par le service Santé, Protection animale et Environnement de Préfecture du Vaucluse dans le cadre de votre dossier ICPE.

Cette demande porte sur la justification de la capacité financière de votre société pour :

- Réaliser les investissements nécessaires à la mise aux normes du site
- Supporter les coûts annuels de maintenance des installations
- Réaliser la remise en état du site dans l'hypothèse d'un démantèlement

Pour me permettre d'exprimer mon opinion, vous m'avez communiqué la mesure des sommes nécessaires pour réaliser ces actions.

- Budget d'investissements	100.000 €
- Budget maintenance	6.000 €
- Budget démantèlement	150.000 €

Les investissements ont vocation à être immobilisés et l'amortissement de ces nouveaux biens et installations représenteront ainsi une charge d'exploitation annuelle de 10.000 €.

Si on ajoute à ces 10.000 € le budget maintenance 6.000 € la charge annuelle nette de 16.000 € génère une diminution de l'impôt société de 4.000 € et donc une charge annuelle nette de 12.000 €.

Le résultat moyen des 3 derniers exercices de votre société s'établit à 569.876 €.

**J'atteste que la société ETS FRIEDMANN est en capacité d'absorber une charge complémentaire annuelle de 12.000 €.**

En ce qui concerne le budget de démantèlement, les réserves comptables qui s'élèvent à 1.683.628 € constituent le gage de la capacité de votre société à faire face à une dépense ponctuelle aux moyens de ses ressources propres.

## BÉZIERS

Z.I. 2, rue René Gomez  
34500 Béziers

Tél 04 67 35 85 35

Fax 04 67 62 24 87

Mail [beziers@fga-ec.com](mailto:beziers@fga-ec.com)

## AGDE

2, avenue de Vias  
34300 Agde

Tél 04 67 010 011

Fax 04 67 26 79 62

Mail [agde@fga-ec.com](mailto:agde@fga-ec.com)

[www.fga-ec.com](http://www.fga-ec.com)

**J'atteste pour faire valoir ce que de droit que l'actif dans les comptes annuels arrêtés le 30/09/2020 de la société FRIEDMANN s'élève à 15.839.508 €, les dettes à 10.927.121 € et par différence que les capitaux propres à 4.912.386 €. Ce haut niveau de fonds propre démontre la capacité financière de prendre en charge une dépense ponctuelle exceptionnelle de démantèlement du site.**

Je reste à votre disposition si les services de l'Etat souhaitent des informations complémentaires.

  
Jean-Jacques FAURÉ